

Questions et réponses

Q1. Qu'est-ce que la région périphérique de Yellowknife?

- Il s'agit d'une zone entourant Yellowknife qui fera l'objet d'une planification et d'une évaluation approfondies. Elle englobe une grande variété de lieux où se déroulent des activités de plein air dans les environs de la ville. En sont exclues les terres municipales ou fédérales.

Q2. Ce processus mènera-t-il à la création d'un plan d'aménagement du territoire approuvé?

- Il ne s'agit pas d'un exercice de planification exhaustive de l'utilisation des terres. Nous examinons les enjeux liés à leur utilisation à des fins récréatives. Dans la planification et l'évaluation que nous mènerons, nous tiendrons compte de toutes les utilisations des terres, mais en nous concentrant sur la gestion des loisirs, et non sur la création de nouvelles possibilités.
- Le plan de gestion des loisirs auquel nous travaillons sera un document consultatif, qui aidera à éclairer les décisions du gouvernement sur l'utilisation des terres à des fins récréatives.

Q3. Envisagez-vous l'exploitation des minéraux ou d'autres utilisations non récréatives des terres dans le cadre de ce plan?

- Oui. Le plan de gestion des activités récréatives tiendra compte des utilisations antérieures, actuelles et futures des terres, notamment l'exploitation des minéraux, l'utilisation traditionnelle et l'agriculture. L'accent sera mis sur la gestion des loisirs dans le contexte de ces autres valeurs foncières.

Q4. Pourquoi le GTNO prépare-t-il ce plan avant le règlement d'une revendication territoriale?

- Une planification axée sur la gestion des loisirs peut offrir de précieux renseignements pour l'établissement d'un futur mécanisme de planification exhaustive de l'utilisation des terres, lorsque seront finalisées les ententes sur les terres, les ressources et l'autonomie gouvernementale des Autochtones.
- Le plan de gestion des activités récréatives sera soumis aux plans régionaux d'utilisation des terres et pourrait devoir être révisé lorsque le processus de planification sera terminé à l'échelle régionale. Ces travaux ne visent pas à remplacer tout le processus de planification de l'utilisation des terres.



Questions et réponses

Q5. En quoi mes loisirs en plein air seront-ils touchés par ce plan?

- L'objet du plan est de fournir au GTNO des orientations et des repères sur la gestion des ressources et des possibilités récréatives en plein air dans la région, et ce, de manière transparente, cohérente et conforme aux valeurs du public.

Q6. Pourquoi préparez-vous ce plan de gestion des loisirs avant que soit terminée l'élaboration du Cadre de gestion de l'utilisation récréative des terres?

- Ces travaux font partie du Cadre de gestion de l'utilisation récréative des terres. Nous nous sommes engagés à étudier les enjeux propres à la région de Yellowknife pour l'élaboration de ce cadre.
- Le Cadre de gestion de l'utilisation récréative des terres éclairera la version finale du Plan de gestion des activités récréatives dans la région périphérique de Yellowknife.

Q7. Où en est le Cadre de gestion de l'utilisation récréative des terres?

- Le GTNO compte publier la version provisoire du Cadre de gestion de l'utilisation récréative des terres plus tard au cours de l'été pour obtenir des commentaires du public.

Q8. Les administrations autochtones ont-elles été informées des travaux en cours?

- Oui. Les administrations autochtones ont été invitées à participer à l'élaboration du plan de gestion des activités récréatives. Les ententes et mécanismes établis avec ces administrations seront respectés. Le processus de planification de la gestion des loisirs tiendra compte des droits ancestraux et issus de traités, et les respectera.

Q9. Quel était l'objet du sondage téléphonique réalisé en janvier et février 2016?

- Le principal objectif de ce sondage téléphonique était de mieux comprendre l'utilisation des terres et la demande d'aménagements récréatifs dans la zone périphérique de Yellowknife et le long de la route Ingraham Trail.
- Nous avons obtenu, grâce à ce sondage, plus de renseignements sur les loisirs en plein air et l'utilisation des terres dans la région. Nous utilisons ce sondage comme source d'information et nous continuons de demander les avis des résidents de Dettah, de N'dilo et de Yellowknife.



Questions et réponses

Q10. Combien de temps faudra-t-il avant que soient accordés de nouveaux baux de villégiature le long de la route Ingraham Trail et de la route 3?

- Cette décision n'a pas encore été prise. L'un des résultats escomptés du mécanisme de planification des loisirs est de dégager d'autres possibilités pour la conclusion de baux de chalets. Ce processus permettra aussi de préciser les endroits où ces baux ne devraient pas être consentis, en raison d'une utilisation non compatible des terres.

Q11. Pourquoi avez-vous cessé de délivrer des baux de villégiature le long de la route Ingraham Trail et de la route 3?

- Le GTNO veille à ce que la gestion et l'affectation des terres publiques aux TNO soient durables et répondent aux besoins des Ténos dès aujourd'hui et à l'avenir.
- La suspension temporaire permettra de s'assurer que tous les nouveaux baux délivrés dans cette zone à haute densité intègrent les normes les plus récentes de gestion des terres, notamment en ce qui a trait à la protection de l'environnement.

Q12. Le GTNO vient de publier, en avril 2016, un avis de santé publique sur l'arsenic dans les eaux des lacs de la région de Yellowknife. Qu'en est-il?

- En avril 2016, l'administrateur en chef de la santé publique des TNO a émis un avis de santé publique pour informer les résidents des précautions à prendre afin d'éviter une exposition aux concentrations élevées d'arsenic constatées dans certains petits lacs près des terres de la mine Giant. Vous trouverez de plus amples détails à la page suivante : www.hss.gov.nt.ca/fr/advisory/presence-darsenic-dans-leau-des-lacs-proximite-de-yellowknife.
- Nous tiendrons compte de l'avis de santé publique et des études sur l'arsenic dans la préparation du plan.

